

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vaulx-en-Velin, le 20 décembre 2017

L'observation et la prévention comme méthode pédagogique – Renouvellement du partenariat entre l'Agence qualité construction (AQC) et l'ENTPE

A l'occasion du lancement régional du concours photo de l'AQC « Les désordres dans le bâtiment, la preuve par l'image ! », l'ENTPE et l'AQC renouvellent leur collaboration

Après un 1er partenariat concluant signé en 2014, l'AQC et l'ENTPE renouvellent leur collaboration à travers la signature d'un accord-cadre signé le 20 décembre 2017 à l'ENTPE entre Jean-Baptiste LESORT, Directeur de l'ENTPE et Philippe ESTINGOY, Directeur général de l'AQC.



Philippe ESTINGOY, Directeur général de l'AQC et Jean-Baptiste LESORT, Directeur de l'ENTPE

Les partenaires ont décidé de reconduire et de renforcer leurs actions conjointes dans les activités de formation, de recherche, d'observation, de prévention et de communication qu'ils animent dans le champ de la qualité de la construction. Ces actions visent à sensibiliser les étudiants et les professionnels aux pathologies des bâtiments et aux moyens d'actions visant à diminuer la sinistralité dans la construction.

Cette collaboration comporte des interventions régulières de l'AQC dans les activités de formation de l'ENTPE et le soutien à des activités pédagogiques, la participation à des projets de recherche partenariale, la diffusion des

savoirs dans le domaine de la qualité de la construction, la participation à des groupes de travail thématiques sur les pathologies du bâtiment, la diffusion d'offres de stage et d'emplois pour les étudiants dans les réseaux membres et partenaires de l'Agence qualité construction.

La signature de l'accord cadre est intervenue à l'occasion du lancement régional du 13e concours photo organisé par l'AQC « Les désordres dans le bâtiment, la preuve par l'image ! ». Une opération qui vise à communiquer différemment auprès des jeunes et des professionnels sur les désordres dans la construction.

Nouveauté cette année : la création d'un prix « Pédagogie de l'analyse des pathologies » qui récompense un établissement d'enseignement ayant inscrit à son programme pédagogique ce concours et qui en a fait un projet mobilisant 5 élèves au minimum.



VOS INTERLOCUTEURS :

Partenariat

Nadine SULZER, Directrice adjointe du Développement, de la formation continue et de l'international
nadine.sulzer@entpe.fr - tél. 04 72 04 70 03

Sylvain MANGILI, Délégué régional de l'AQC
s.mangili@qualiteconstruction.com - tél. 04 26 68 70 89

Communication

Laure PASQUIER, Responsable communication
laure.pasquier@entpe.fr - tél. 04 72 04 71 10

Rose-Marie FAVIER, Déléguée aux relations extérieures et à la gestion des événements
rm.favier@qualiteconstruction.com - tél. 01 44 51 03 53

A PROPOS DE L'ENTPE

Grande école d'ingénieurs placée sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), l'ENTPE offre une formation d'ingénieur et des formations complémentaires (masters, mastères spécialisés, doctorat) dans tous les champs de l'aménagement durable des territoires : bâtiments, travaux publics, génie civil, transports et mobilités, environnement, urbanisme, politique de la ville, gestion des risques...

Située sur le campus de Vaulx-en-Velin, elle est membre de plusieurs pôles de compétitivité et de clusters économiques, ainsi que de deux laboratoires d'excellence.

www.entpe.fr

A PROPOS DE L'AQC

Créée en 1982, l'AQC, association loi de 1901, regroupe les principales organisations professionnelles de la construction autour d'une même mission : prévenir les désordres dans le bâtiment et améliorer la qualité des constructions. Elle garantit aux acteurs de la construction un cadre de travail unique et neutre, structuré en trois pôles : observation, prévention, communication. Au niveau national, elle assure le suivi de programmes spécifiques : hier, le Programme Règles de l'Art Grenelle Environnement (RAGE) et, aujourd'hui, le Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique (PACTE).

Depuis le début de l'année 2015, l'AQC a choisi de renforcer son action de prévention et d'observation en l'inscrivant dans un dialogue permanent avec les acteurs locaux. Elle a créé pour cela trois délégations régionales à Bordeaux, Lyon et Strasbourg. La présente convention initiée par la Délégation Régionale à Lyon, s'inscrit dans cette volonté.

www.qualiteconstruction.com

